

## Habiletés cliniques 4

## 1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.2203.F.13

Degré d'études :  Bachelor  Master

Année académique : 2019-2020

Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Crédits ECTS : 5

Type :  Module obligatoire  Module optionnel obligatoire  Module optionnel  
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie :  Module principal Core course  Module lié au module principal Related course  Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau :  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé

Organisation temporelle :  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres  Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :  Français  Allemand  Anglais

Temps de cours : 82h

Temps de travail personnel encadré : 14h

Temps de travail personnel individuel : 29h

## 2. Prérequis

Avoir validé le/les modules semestre 1 et 2  Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis

Autres : avoir validé 30 crédits ECTS sur les modules théoriques et 10 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

## 3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

**Axes de formation** (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

Sciences humaines  Science infirmière  Méthodes, démarches et outils  
 Sciences de la santé  Habiletés cliniques  Recherche

**Rôles majeurs exercés** (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert  Rôle de manager  Rôle d'apprenant et de formateur  
 Rôle de communicateur  Rôle de promoteur de la santé  Rôle de professionnel  
 Rôle de collaborateur

## Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés.
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession.
- A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique
- B1 : Etablir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situation et en favorisant une prise de décision partagée.
- F3 : Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive

## Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- Défendre les principes assurant la sécurité du patient relative notamment au contrôle de l'identité, au respect de l'hygiène et de l'asepsie ainsi qu'aux règles de sécurité du processus d'administration de médicament.
- Maîtriser une dextérité dans la réalisation des technologies de soins tout en assurant sa propre sécurité.

Haute école de santé  
Genève

- Adapter la prise en soins et des capacités relationnelles simultanément tout en reconnaissant les besoins du patient.
- Pratiquer une évaluation clinique et une pratique réflexive liée aux habiletés cliniques en se référant à des connaissances scientifiques actualisées.
- Appliquer des stratégies d'apprentissages autonomes.
- Se positionner dans une démarche réflexive avec une équipe de travail.

#### 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

##### Contenus

- Technologies de drainage/ évacuation (JP, redon, penrose, lame, lavement, SAD etc)
- Technologie d'administration médicamenteuse par voie sanguine, et autre (Cathéter épidural)
- Technologies transversales (matériel stérile, tenue professionnelle)
- Examens cliniques : statut du système musculo-squelettique, statut du système nerveux central et périphérique, statut mental, statut abdominal, signes et symptômes cardiaux
- Technologies d'entretien de la peau et des muqueuses et de confort : mobilisation et positions spécifiques
- Technologies de protection et de réparation de la peau et des muqueuses : soins de stomies, soins de plaies, pansement de plaies
- Communication/ relation : technique d'entretien, anamnèse clinique

##### Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, cours en e-learning, laboratoires pratiques, Moodle HES-SO, lectures des cahiers de examens cliniques

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

##### Exigences de fréquentation

La présence au cours est obligatoire (ateliers, pratiques simulées, laboratoires, séminaires, travaux de groupes présentiels).

Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits. Les situations exceptionnelles sont réservées. Le responsable local de filière statue.

#### 5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur un examen pratique individuel sous forme de mises en situations de soins qui comprendra au moins un calcul de dose, l'administration de médicament et de questions théoriques, ayant lieu le 26 et 27 mai 2020.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E.

**Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.**

Le calcul de la note est obtenu à l'aide du barème fédéral Suisse

#### 6. Modalités de remédiation et de répétition

##### Remédiation

Remédiation possible en cas de note FX au module  Pas de remédiation

La remédiation consiste en un examen pratique individuel, sur un champ restreint ayant lieu en semaine 35 et/ou 36.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

##### Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce seul module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le-la responsable locale de filière.

L'examen de répétition repose sur un examen pratique individuel sous forme de mises en situations de soins qui comprendra au moins un calcul de dose et l'administration de médicament. La date sera précisée par le-la responsable du module le plus rapidement possible.

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 20, alinéa 7 du Règlement d'études de la Haute école de santé de Genève concernant les filières Bachelor du domaine santé de la HES-SO du 5 septembre 2017, sur demande écrite de l'étudiant et pour un motif valable, un report du délai de répétition d'un module peut être accordé par le responsable de filière. Ce report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété.

## 7. Bibliographie principale

- Boundy, J. & Stockert, P. (2012). *Calcul de la dose*. Saint Laurent : Edition du Renouveau Pédagogique Inc.
- Bourassa, R. & Fernandes, M. (2012). *Introductions aux méthodes de soins. Soins Infirmiers Théorie et Pratique*. Saint Laurent : Edition du Renouveau Pédagogique Inc.
- Bourassa, R. & Fernandes, M. (2011). *Introduction aux méthodes de soins*. Saint-Laurent : ERPI
- Cloutier, L., Delmas, P. & Dall'ava-Santucci, J. (2010). *La pratique infirmière de l'examen clinique*. Bruxelles : Editions de Boeck Université.
- Jarvis, C. (2015). *L'examen clinique et l'évaluation de la santé*. Montréal : Beauchemin Chenelière Education Inc.
- Marieb, E. N. & Hoehn, K. (2012). *Anatomie et Physiologie Humaines* (6<sup>ème</sup> Ed.). Canada, Saint-Laurent, ERPI.
- Hôpitaux Universitaires de Genève. (2018). Pharmacie à Genève aux HUG. Accès : <http://pharmacie.hug-ge.ch>
- Hôpitaux Universitaires de Genève. (2018). Direction des soins – Procédures de soins. Accès : <http://www.hug-ge.ch/procedures-de-soins>
- Westbrook, J. & Ro, b M., & Woods, A. et al. (2011). *Fondation pour la sécurité des patients : Erreurs dans l'administration de médicaments par voie intraveineuse à l'hôpital*.

## 8. Responsable du module et enseignants

<b>Responsable :</b>	Sandrine Gaido
<b>Maître-s d'enseignement :</b>	Karine Jaggi, Séverine Lalive Raemy, Aurèle Sagne, Fabienne Terraneo
<b>Chargé-e-s de cours :</b>	Michael Cennamo, Laurent Chabal, Sandrine Gaido, Hasna Pfeifle-Majmou Hasna, Séréna Niel, Christophe Hoang-Tho, Christophe Jacot, Francois Vuilleumier, Jane Di Stefano
<b>Vacataire-s expert-s :</b>	Ils sont amenés à intervenir pour répondre aux besoins spécifiques du module
<b>Assistant-e-s :</b>	A définir

Descriptif validé le 30 janvier 2020 par

Walter Zecca  
Responsable de la filière Soins Infirmiers